

T D C

TEXTES ET DOCUMENTS POUR LA CLASSE



CITOYENNETÉS CONSTRUCTION & ÉDUCATION

8 euros



W0009298



CANOPÉ
ÉDITIONS

T D C S O M M A I R E

CITOYENNETÉS. CONSTRUCTION & ÉDUCATION | 1114 | 1^{er} AVRIL 2018

4 ÉDITORIAL

6 L'ESSENTIEL

8 « LA CITOYENNETÉ N'EST PAS DONNÉE
UNE FOIS POUR TOUTES »

Interview de Michel Wieviorka

12 LES FONDEMENTS CONSTITUTIONNELS
DE LA CITOYENNETÉ

Dominique Rousseau

18 L'ESCLAVAGE EN GRÈCE ANCIENNE

Paulin Ismard

24 LE MOT « CITOYEN »
D'HIER À AUJOURD'HUI

Frédéric Treffel

28 CITOYENNETÉ
ET RÉVOLUTION FRANÇAISE

Jean-Clément Martin



32 LA CITOYENNETÉ AUX ANTILLES
EN 1848

Myriam Cottias

36 REPRÉSENTER LA CITOYENNETÉ

Delphine Campagnolle

40 L'ÉCOLE ET LA FORMATION DES CITOYENS

Antoine Prost

46 LES ENJEUX CITOYENS
DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Isabelle Féroc Dumez



50 ÉTATS-UNIS : VERS
UNE CITOYENNETÉ-EN-RELATION
François Durpaire

54 LA CITOYENNETÉ AU MOYEN-ORIENT
Agnès Levallois

58 CITOYENNETÉ ET ETHNICITÉ
Bernard Formoso

62 LES DALITS
ET LA CITOYENNETÉ INDIENNE
Nicolas Jaoul

66 LES INÉGALITÉS FACE
À LA LIBERTÉ DE CIRCULER
Catherine Wihtol de Wenden

70 CITOYENNETÉ ET NUMÉRIQUE :
DES ENJEUX PÉDAGOGIQUES
Jean-François Cerisier, Bruno Devauchelle



74 LA CITOYENNETÉ
VUE PAR LA SCIENCE-FICTION
Simon Bréan

FAIRE NAÎTRE LE CITOYEN EN LA PERSONNE

La notion de citoyenneté est un héritage ancien qui nous vient de la Grèce antique. Certaines clés pour la comprendre peuvent être recherchées du côté des Lumières, des révolutions de l'époque moderne et de leurs prolongements au XIX^e siècle.

Cette archéologie nous permet de percevoir que la citoyenneté n'est ni innée, ni acquise de façon linéaire ou définitive. C'est ainsi que dans l'interview qui ouvre ce numéro de TDC, le sociologue Michel Wieviorka nous rappelle que « la citoyenneté n'est pas acquise une fois pour toutes ».

De par la complexité de sa nature, de ses formes, la conscience citoyenne s'éprouve, s'enrichit tout au long de l'existence d'une personne. On ne naît pas citoyen, on le devient. Si la formule est quelque peu usitée, elle n'en reste pas moins un ancrage, un phare dans ce que doit être la substance d'une éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge.

L'École est le lieu central de cet apprentissage, par l'enseignement qu'elle dispense en visant l'acquisition d'une culture morale et civique, d'un esprit critique, mais aussi par les opportunités offertes aux élèves d'éprouver droits et devoirs, de vivre et d'expérimenter l'engagement citoyen. Comme le souligne la sociologue et politologue Dominique Schnapper, le citoyen n'est pas seulement un sujet de droit individuel, il est aussi le détenteur d'une part de la souveraineté politique qui s'exprime dans l'engagement citoyen.

Cette expérience vécue au sein de l'École l'est également dans l'ensemble de l'espace éducatif où l'enfant puis le jeune évoluent. Espace éducatif et non pas seulement scolaire, espace incluant les parents, les élus, les acteurs sociaux et associatifs, où se construisent les apprentissages de la démocratie, de la diversité culturelle, du vivre ensemble, de l'action collective, des clés de la compréhension d'un monde complexe, de la maîtrise du discours et de ses nouvelles formes d'expression liées aux nouvelles technologies. Ce sont toutes les sphères de la société qui contribuent à l'acte d'éduquer à la citoyenneté.

La qualité d'opérateur de l'Éducation nationale permet à Réseau Canopé d'accompagner les différents acteurs dans cette éducation à la citoyenneté, d'enrichir les réflexions et les pistes d'action par la production de ressources éditoriales comme le portail des valeurs de la République, le jeu Médiasphères, les offres de service, les journées thématiques... Les Ateliers de proximité, la délégation Éducation et Société, soutenue par son réseau de référents territoriaux, œuvrent au quotidien pour aider la mise en place d'actions et de formations à l'éducation à la citoyenneté.

Ce numéro de TDC avec la Mission laïque française à laquelle Réseau Canopé s'associe une nouvelle fois est un bel exemple de partenariat de citoyenneté partagée.

Jean-Marie Panazol,
directeur général de Réseau Canopé



L'ÉCOLE APPREND LA CITOYENNETÉ

La formation à la citoyenneté est la mission qui incombe à tous les systèmes scolaires dans le monde : l'entrée de l'enfant et de l'adolescent par l'éducation dans la communauté nationale informe l'organisation et les programmes scolaires ; elle constitue sans doute l'un des domaines qui marque le plus nettement les différences entre les souverainetés. Aussi ne suffit-il pas d'affirmer qu'elle est l'un des marqueurs de l'enseignement français car en la matière, l'universalité du message n'est nullement une évidence, même si la Déclaration universelle des droits de l'homme et ses principes, activement promus par l'Organisation des Nations unies, ont contribué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à plus de partage entre les nations.

Les révolutions américaine, française et européennes ont jeté les bases des démocraties modernes occidentales dès la fin du XVIII^e siècle. Malgré leur force symbolique, elles furent une phase de l'histoire, elle-même si peu linéaire, marquée de tant de ruptures, d'hésitations et de volte-face contradictoires, qu'elles invitent à l'humilité. Aujourd'hui, la conscience citoyenne est sans doute ce qui, pour l'École, se révèle la notion à la fois la plus nécessaire et néanmoins la plus difficile à installer dans nos sociétés modernes, à la fois composites, protectrices et individualistes, en raison d'un système économique qui érige le droit à la réussite individuelle au-dessus du devoir de contribuer à l'intérêt général. Souvent, l'École est seule face aux forces qui contrarient le temps long de l'éveil et de la conviction, du fait que l'accord originel ne se manifeste plus qu'épisodiquement.

C'est pourtant cette mission-là qui rend l'École inégalable parce que, malgré les difficultés qu'elle rencontre pour promouvoir notamment l'égalité, fondement de la République, elle continue, dans le respect collectif, de porter le rêve national d'un accord possible entre la réussite de tous et l'unité de la communauté. Laïque, gratuite, obligatoire, l'École est la seule institution en France qui ait l'autorité de mettre ce rêve en actes.

Sans doute le développement quantitatif de l'offre scolaire a-t-il fait l'objet d'un effort si considérable pendant des décennies, et les mutations de la société ont-elles été simultanément si brutales et déconcertantes, que l'urgence de la construction citoyenne a pu céder le pas. Faisons le pari que les temps actuels, nous confrontant à tous les défis intérieurs et extérieurs qui peuvent insidieusement affaiblir une nation, redonnent de l'actualité à la nécessité politique de refaire société. Et si l'École en France a cette mission, nous savons qu'à l'étranger, elle est estimée pour l'intelligence qu'elle cherche à construire, produit de la connaissance, du libre jugement et de la conscience morale sans lesquels justement il est si dur d'y parvenir.

Ce numéro de TDC sur la citoyenneté, coproduit par la Mission laïque française (Mlf) et Réseau Canopé, est éclairé par des contributions ouvertes et pluri-disciplinaires. Il prolonge, met en perspective les réflexions et débats initiés par le congrès annuel de la Mlf en 2016 à Casablanca. Il ouvre des pistes suggérant comment « l'École apprend la citoyenneté », comme une mise en actes de la vision d'Edgar Morin d'une citoyenneté inséparable de l'humain, donc du complexe.

Jean-Christophe Deberre,
directeur général de la Mission laïque française



ENJEUX

Pour bien des personnes, Marianne représenterait la République et, de fait, la citoyenneté. C'est à ce premier raccourci que nous avons voulu échapper : République et citoyenneté ne sont pas forcément synonymes. Quant au vote, l'affaire est tout aussi complexe.

Si nous avons choisi de titrer ce numéro au pluriel, c'est dans la volonté d'interroger la notion de citoyenneté dans ses multiples dimensions fondatrices – historiques, géographiques, contextuelles – et dans sa construction permanente. On ne devient pas citoyen de la même façon, que ce soit en Grèce ancienne, en Rome antique, en France en 1792, aujourd'hui au Moyen-Orient ou en Inde : les conditions sociales, religieuses ou économiques, par exemple, peuvent jouer grandement. On n'accède pas non plus à la citoyenneté dans les mêmes contextes lorsqu'elle est octroyée aux Antilles en 1848, en Algérie par le décret Crémieux en 1870, ou aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle.

Comme bien d'autres combats, la citoyenneté n'est jamais définitivement gagnée ; elle se construit chaque jour. Elle s'apprend à la maison et à l'école, parce que la citoyenneté, ce sont aussi des gestes, des comportements, un savoir-vivre ensemble.

- SUR QUELS FONDEMENTS CONSTITUTIONNELS SE CONSTRUIT LA CITOYENNETÉ ?
- QUELLE EST L'HISTOIRE DU MOT « CITOYENNETÉ » ?
- QUELLES REPRÉSENTATIONS EN ONT ÉTÉ DONNÉES AUX ÉLÈVES DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ?
- QUELLES CITOYENNETÉS À L'HEURE DU NUMÉRIQUE ?

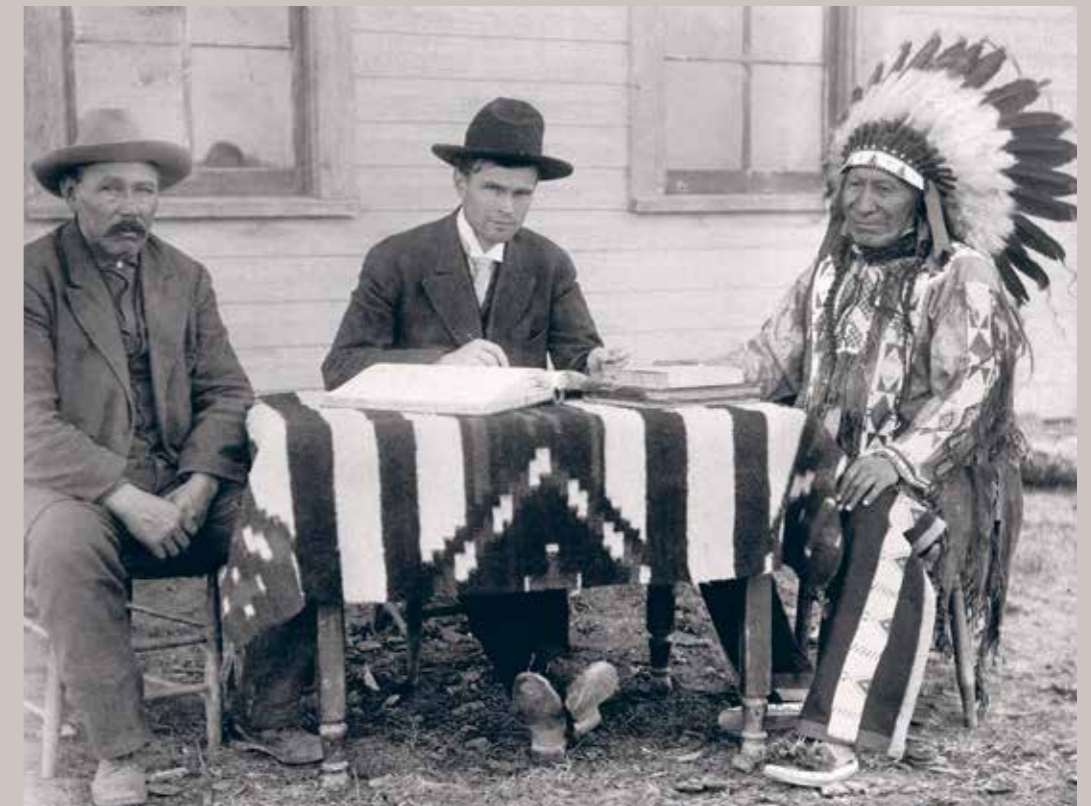


CES IMAGES...

Témoignage national de satisfaction, vers 1891, chromolithographie d'E. Werner avec encadrements dorés sur papier épais, 46,4 x 65,6 cm, Rouen, Munaé.

© Réseau Canopé, Munaé

Marie-Anne, prénom très répandu au XVIII^e siècle, devient la femme symbole de la République, choisie par les révolutionnaires pour incarner le peuple. Elle est coiffée le plus souvent du bonnet phrygien, signe distinctif des esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Elle porte ici un collier d'or au monogramme RF [République française] ; sur son épaule, bleuets, marguerites et coquelicots recomposent les couleurs du drapeau. Elle est entourée de médaillons de figures révolutionnaires (Desmoulins, Robespierre, Danton, Chénier, Bailly, Necker, Turcot et Mirabeau) et de scènes révolutionnaires (les états généraux, le serment du Jeu de paume, la prise de la Bastille et la bataille de Valmy). Les scènes de 1789 et de 1889 illustrent, selon le terme de Victor Hugo, « la chute de toutes les Bastilles ».



Un géomètre-expert (*alloting surveyor*), au centre, avec l'aide de son interprète, à gauche, accorde la citoyenneté américaine au chef amérindien American Horse des Lakotas Oglalas dans la réserve de Pine Ridge, Dakota du Sud, photographie d'Edward Truman, 1907.

© The Granger Coll. NY/Aurimages

... QUI NOUS ONT INSPIRÉS



Préparation du journal scolaire par le conseil de rédaction, composé de tous les élèves et de tous les enseignants, méthode Freinet, mai 1977, école de Breuil-le-Sec (Oise) photographie de Jean Suquet, fonds IPN, Rouen, Munaé.

© Réseau Canopé, Munaé

La pédagogie développée par Célestin Freinet à partir des années 1930 privilégie l'expression libre des enfants. Les enfants sont invités à composer un journal scolaire dont le sommaire, les textes et les illustrations sont choisis par le collectif. Il s'agit alors de proposer, mais aussi de se soumettre aux décisions finales du groupe, préfiguration de situations de vie professionnelles et personnelles que connaîtra le futur adulte.